

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 23 (1977)  
**Heft:** 9

**Nachruf:** Robert Vaucher n'est plus  
**Autor:** N.S.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Robert Vaucher n'est plus



Président de la Chambre de Commerce jusqu'en 1977

Né le 11 août 1915 à Couvet (Neuchâtel), M. Georges-Edouard Reymond a fait ses études à Couvet et à Fleurier, puis à Saint-Gall. Il a obtenu la licence ès sciences commerciales et économiques à l'Université de Neuchâtel en 1937. Il poursuit ensuite ses études à la « London School of Economics » à la faculté de Droit et de Sciences Economiques et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Le titre de Docteur ès sciences économiques lui a été décerné par l'Université de Neuchâtel. Il est entré en 1939 au service de J.R. Geigy S.A. à Bâle, puis a été nommé Délégué à Paris en mai 1945. Il a été élevé au grade de Directeur général de la Société Produits Geigy en mai 1946 ; il en a été le Président directeur général dès juillet 1953, puis il a occupé de 1969 à 1973 les fonctions de Président du Conseil de surveillance du Groupement d'Intérêt Economique Geigy en France. Administrateur de différentes sociétés, M. Georges-Edouard Reymond exerce actuellement les fonctions d'Administrateur directeur général de la Compagnie des Produits Alimentaires Réunis (C.O.P.A.R.).

Robert Vaucher, doyen des journalistes suisses à Paris est né à La Brévine, la Sibérie neuchâteloise, le 17 février 1890. Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Neuchâtel il part en octobre 1909 pour Constantinople comme professeur à l'Ecole nationale grecque de langues et de commerce et débute, en journalisme comme correspondant en Turquie de la « Suisse Libérale » de Neuchâtel. En 1911 il est appelé à l'Agence Stéfani, à Rome, comme rédacteur-sténographe français et devient, en 1912, correspondant romain de « l'Illustration ».

Mobilisé le 1er août 1914, il rentre en Suisse avec les soldats de la Garde suisse pontificale dont, comme caporal au bataillon 18/III, il prend le commandement durant un voyage mouvementé. Démobilisé comme Suisse de l'étranger à Noël 1914, il part comme correspondant de guerre de l'Illustration pour les Dardanelles puis 15 séjours en Grèce et aux Balkans (« Constantin détrôné », Librairie académique Perrin). L'Italie entrant en guerre il est accrédité au quartier général à Udine pour l'Illustration et le « Petit Parisien » et publie « Avec les armées de Cadorna » chez Payot. Après des reportages aux fronts en Serbie, Albanie, Grèce il est envoyé en mission en Russie et en rapporte, après huit mois, « L'enfer bolchevik » qui fut traduit en italien et en tchèque. Entré en Pologne avec les armées du général Haller le 3 mai 1919, il fonde à Varsovie le quotidien « Le Journal de Pologne » qui joua un rôle important durant la mission du général Weygand qui mit fin à la guerre russo-polonaise.

Envoyé spécial du « Petit Parisien » dès 1922 il suit les conférences internationales de Lausanne, Gênes, La Haye et est choisi par le Maréchal Foch pour l'accompagner lors de ses voyages en Pologne et en Tchécoslovaquie. En 1926 il prend la direction de la revue « Armée, Marine, Colonies ». Directeur depuis 1923 des services parisiens du journal « Al-Ahram du Caire » il accompagne le roi Fouad 1er puis le roi Farouk dans leurs voyages en France, Belgique et Suisse et devient en 1949 directeur des Services européens d'Al-Ahram poste qu'il occupa jusqu'à la nationalisation de la presse égyptienne par le Colonel Nasser en 1957. Durant 35 ans d'activité à Al-Ahram, il fut en

contact avec tous les hommes d'Etat du Proche-Orient.

Collaborateur du « Journal de Genève » depuis 1920 Robert Vaucher a été le correspondant parisien de l'hebdomadaire « Touring » et, sous le pseudonyme de Roger Lantenay, il écrit depuis 1940 des articles de Paris à la Correspondance Politique Suisse à Berne.

Vice-président de la Fédération Internationale des Rédacteurs en Chef, il était membre sociétaire de la Société des Gens de Lettres de France, membre de l'« Academia del Mediterraneo » de Rome, membre d'honneur de l'Institut neuchâtelois, Président d'honneur de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris, Président de la Société Suisse de Tir de Paris, membre du Comité d'action de l'Association française de la Presse gastronomique et touristique, membre de la Fédération internationale des journalistes et écrivains du tourisme. Il appartenait à une dizaine de confréries gastronomiques et vineuses.

Officier de la Légion d'Honneur il était également Officier de Polonia Restituta, Commandeur du Ouissam Alaouite chérifien, du Nicham Iftikar tunisien, Officier du Mérite syrien et du Mérite libanais, Médaille de la Résistance polonaise. Il était aussi décoré de la Médaille d'or de la Fédération française des Sociétés de Tir.

(Suite page 18)



L'une des dernières photos que Robert Vaucher m'envoya de « Gai Soleil », son havre de paix neuchâtelois. Touchante attention, quelques semaines plus tôt, sans pouvoir y assister, il offrait à dîner à tous les tireurs suisses de Paris qui s'étaient rendus à Zurich pour le tir fédéral suisse au petit calibre. (Juillet 77).

et l'histoire ont tissés entre les peuples français et suisse.

Ces liens sont si denses et si naturels, qu'il s'agisse d'échanges économiques, de relations culturelles ou d'unions entre les familles que nous avons tendance, les uns et les autres, non pas certes à négliger le dialogue politique entre nos deux gouvernements, mais à penser qu'il allait de soi. La visite officielle de M. Sauvagnargues en Suisse, il y a un an, a montré, au contraire, l'utilité d'échanges de vues de haut niveau entre nos deux pays et c'est pourquoi nous avons décidé d'instituer une consultation annuelle entre les Ministres des Affaires étrangères et entre les directeurs politiques.

J'ai eu moi-même le plaisir de recevoir au mois de mars M. Graber et le souvenir que je garde de cet entretien me confirme dans l'idée qu'il est important que nos deux gouvernements se concertent régulièrement sur les grands problèmes internationaux. L'active politique d'ouverture au monde que mène aujourd'hui votre pays a, en effet, multiplié les possibilités de coopération fructueuse entre nos deux diplomaties.

Soyez assuré, Monsieur l'Ambassadeur, que la France ne ménagera pas ses efforts pour renforcer encore ses relations avec un pays à tous égards si proche du nôtre. Soyez assuré également que le Gouvernement français vous apportera pour accomplir la haute mission dont vous êtes investi toute l'aide que vous pourrez souhaiter.

Je vous prie de transmettre au Conseil Fédéral les assurances de ma très haute considération, et au peuple suisse l'expression de la très profonde amitié du peuple français.



Pendant la guerre, alors correspondant de la presse suisse à Vichy, il publia un livre intitulé « Quand le maréchal prend son bâton ». Il me l'envoya avec une aimable dédicace « A la bonne fée de l'Illustré », alors que j'occupais le poste de secrétaire de rédaction auprès de ladite revue à Zofingue. C'est pendant la guerre que je connus Robert Vaucher, lors de l'un de ses passages en Suisse. Il nous donnait, du reste, de Vichy où il se lia d'amitié avec notre ministre M. Walter Stucki, quelques articles ainsi qu'à la Gazette de Lausanne.

A la fin de la guerre, sur les instances du Gouvernement égyptien, il revint à Paris où il reprit ses activités journalistiques. Rue Chaligny où il habitait, il donnait de nombreuses réceptions et dîners, admirablement secondé par sa femme, polonaise d'origine qui devait hélas mourir il y a quelques années victime d'une pénible maladie. Puis, il organisa sa vie de célibataire, faisant d'innombrables voyages, assistant à de nombreux dîners suisses et français.

En 1966, il fut appelé à la présidence de la Fédération des Sociétés suisses de Paris. A 80 ans, il donnait sa démission de toutes les sociétés auxquelles il appartenait pour se retirer à Neuchâtel où il vécut les dernières années de sa vie, près de sa famille. Il est mort paisible à l'hôpital des Cadolles de cette ville. Aux obsèques, Maître Berthoud, représentait l'Ambassade de Suisse et F. Du Bois, le Département politique. M. P. Stilli, au nom de la Société suisse de tir de Paris, lui rendit les honneurs.

N. S.



**Suisses de France, seriez-vous de mauvais payeurs ?**

**Il faut le croire car des centaines d'entre vous, malgré nos différents rappels n'ont pas encore réglé leur abonnement pour 1977 tout en continuant à recevoir le Messenger Suisse.**

**Paiement par C.C.P. 12 273-27 ou chèque bancaire F. 40,—**

**Abonnement de soutien F. 50,— à la rédaction du Messenger Suisse, 17 bis, Quai Voltaire 75007 PARIS.**

- Mais, de tels catalyseurs ne seront guère utilisables et, surtout, commercialisés avant 1982 (alors que le texte de l'initiative devrait entrer en vigueur au 1er janvier 1978).
- Plus grave, l'essence non enrichie en plomb (qui devrait être raffinée spécialement, car le plomb supprime les dangers du pouvoir détonnant de l'essence) ne pourra pas être distribuée en Suisse avant 1986 (pour la normale) ou 1980 (pour la super). Inutile de dire que cette essence serait plus coûteuse encore que celle que nous utilisons actuellement.
- Par ailleurs, cette essence spéciale ne serait vendue qu'en Suisse. Tout voyage à l'étranger obligerait donc à la suppression temporaire du catalyseur d'épuration gazeuse.
- Inversement, les touristes visitant ou traversant la Suisse auraient de grandes difficultés à trouver de l'essence standard. Cette essence serait, elle aussi, plus chère qu'aujourd'hui (pompes et citernes spéciales, impossibilité de rationaliser son transport).
- L'installation d'un catalyseur d'épuration gazeuse sur les véhicules neufs (à l'usine ou chez les importateurs) renchérirait leur prix de 15 à 20 %.
- Enfin, pour les véhicules déjà en circulation, l'initiative obligerait leur propriétaire soit à changer de véhicule, soit à changer de moteur, faute de pouvoir adapter un catalyseur sur les modèles existants.

Les Suisses résidant à l'étranger, désireux avec leur voiture de gagner la Suisse, mesureront ce que cela leur coûterait...

**Logement**

Le cinquième objet des votes du 25 septembre concerne les conditions du bail à loyer, la protection des locataires, le contrôle des prix, les mesures utilisables pour contester une résiliation. Là encore, cela découle apparemment d'un bon naturel, mais on vise en dernière analyse la propriété en elle-même, sa rentabilité et sa disparition comme facteur d'équilibre social. Un appartement doit être un « home » et non une « cellule » communautaire. Et son propriétaire doit pouvoir en attendre un rendement normal du capital engagé. Les Suisses vont-ils « étatiser » le logement ? C'est peu probable.

René Bovey.